



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Information

Secrétariat général Service des ressources humaines Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales Bureau des concours et des examens professionnels 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955	Note de service SG/SRH/SDDPRS/2022-874 25/11/2022
--	--

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 31/12/2023

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction modifie :

SG/SRH/SDDPRS/2022-752 du 05/10/2022 : Concours externes et internes de recrutement dans le corps des professeurs de lycée professionnel agricole (PLPA) et d'accès à la quatrième catégorie des emplois de professeur des établissements d'enseignement agricole privés (session 2023).

Nombre d'annexes : 1

Objet : Concours externes et internes de recrutement dans le corps des professeurs de lycée professionnel agricole (PLPA) et d'accès à la quatrième catégorie des emplois de professeur des établissements d'enseignement agricole privés (session 2023).

Destinataires d'exécution

DRAAF - DAAF - SGCD – DREAL - DDETSPP - DDT(M)

Administration centrale

Directions régionales des affaires maritimes

Établissements publics et privés d'enseignement agricole

Lycées professionnels maritimes et aquacoles

Pour information : CGAAER – IGAPS – Inspection de l'enseignement agricole – Inspection de l'enseignement maritime - MTE - FranceAgriMer – ASP – INAO – ODEADOM – IFCE – IGN – ONF - INRAE - ANSES

Unions nationales fédératives d'établissements privés sous contrat

Organisations syndicales de l'enseignement agricole public, de l'enseignement agricole privé et de l'enseignement professionnel maritime

Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

Résumé : Modification de l'annexe 1 PROGRAMMES des concours PLPA de la note de service SG/SRH/SDDPRS/ N2022-752 du 04/10/2022 pour la section Langues vivantes Anglais-Lettres.

Contacts pour toutes questions sur ces concours :

Bureau des concours et des examens professionnels
Suivi par :

Christine DUVAL christine.duval@agriculture.gouv.fr
01 49 55 53 99

Éric ICHECK eric.ichек@agriculture.gouv.fr
01 49 55 55 72

Pascale FAURE pascale.faure@agriculture.gouv.fr
01 49 55 45 25

Textes de référence :- Code général de la fonction publique ;

- Décret n° 89-406 du 20 juin 1989 modifié relatif aux contrats liant l'État et les personnels enseignants et de documentation des établissements mentionnés à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime ;
- Décret n° 90-90 du 24 janvier 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel agricole ;
- Décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007 modifié relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'Etat ;
- Décret n° 2017-1748 du 22 décembre 2017 modifié fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique de l'État ;
- Décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;
- Arrêté du 9 novembre 1992 modifié fixant les sections et les modalités d'organisation des concours d'accès à la 4ème catégorie des emplois de professeur de l'enseignement technique agricole privé, prévus par l'article 13 du décret n°89-406 du 20 juin 1989 ;
- Arrêté du 30 septembre 2022 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours d'accès au corps des professeurs de lycée professionnel agricole ;

- Arrêté du 22 décembre 2017 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique de l'État ;
- Arrêté du 30 septembre 2022 autorisant au titre de 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de professeurs de lycée professionnel agricole ;
- Arrêté du 30 septembre 2022 autorisant au titre de 2023 l'ouverture de concours d'accès à la deuxième et à la quatrième catégories des emplois de professeur des établissements d'enseignement agricole privés mentionnés à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime.

La note de service SG/SRH/SDDPRS/2022 – 752 du 04/10/2022 relative aux concours externes, internes de recrutement dans le corps des professeurs de lycée professionnel agricole (PLPA) et d'accès à la quatrième catégorie des emplois de professeur des établissements d'enseignement agricole privés (session 2023) est modifiée comme suit :

L'annexe 1 PROGRAMMES des concours d'accès au corps des professeurs de lycée professionnel agricole ci-jointe pour la section :

- Langues vivantes Anglais - Lettres

annule et remplace l'annexe 1 PROGRAMMES des concours d'accès au corps des professeurs de lycée professionnel agricole Langues vivante Anglais – Lettres de la note de service précitée.

La Sous-directrice du développement professionnel
et des relations sociales

Virginie FARJOT

PROGRAMMES DES CONCOURS PLPA

Section langues vivantes (Anglais) – lettres**A - Anglais**I - Programmes et niveaux de référence

- Certificats d'Aptitude Professionnelle agricole (CAPa) ;
- Programmes des classes de seconde professionnelle, première et terminale professionnelles ;
- Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

II - Connaissances disciplinaires

- Civilisation des pays anglophones ;
- Évolution des sociétés contemporaines et questions d'actualité ;
- Connaissances du fonctionnement de la langue ;
- Connaissances en didactique des langues.

III - Thèmes

- Fictions et réalités ;
- Relation entre l'individu et le groupe ;
- Sauver la planète, penser les futurs possibles

B - LettresI - Programmes et niveaux de référence

- Référentiels de français de la classe de Seconde professionnelle, Première et Terminale du baccalauréat professionnel agricole ;
- Référentiels de français des classes de Première et Terminale CAPa.

II Liste des thèmes

- Textes littéraires du XVIème au XXIème siècle ;
- Analyse linguistique : orthographe, lexicologie, morphologie, syntaxe, sémantique ;
- Analyse stylistique : formes et enjeux, genres et registres.